

Aurons-nous le beau temps ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Coppet.

X.

M^{me} de Staël avait pour les représentations dramatiques un goût extrêmement prononcé; aussi avait-elle organisé un théâtre dans son château, comme délassément à ses travaux littéraires; elle y jouait la comédie et la tragédie, au milieu de sa petite troupe d'amis, avec l'ardeur et l'entrain qu'elle mettait à toutes choses. On jouait souvent à Coppet les tragédies de Voltaire, *Zaïre*, *Tancrède*, si préféré de M^{me} de Staël, ou des pièces composées par elle ou par ses amis. Ces dernières s'imprimaient quelquefois à Paris, pour qu'on put ensuite apprendre plus commodément les rôles; l'intérêt qu'on mettait à ces envois était vif, et quand on avisait à de graves corrections dans l'intervalle, vite on expédiait un courrier, et, en certaines circonstances, un second, pour rattraper ou modifier la correction déjà en route.

On représenta *Phèdre* à Coppet en 1809, et M^{me} de Staël fit accepter à M^{me} Récamier, dans cette pièce où elle jouait le rôle principal, le personnage d'*Aricie*. M^{me} Récamier était d'une timidité excessive, et elle ne consentit à paraître sur le théâtre de Coppet que par déférence pour le désir et les goûts de son amie.

« M^{me} de Staël, dit son biographe, produisait sur la scène de très grands effets; l'enthousiasme dont elle était saisie imprimait à sa figure un caractère frappant et élevé; la blancheur éclatante de ses bras, ses gestes nobles et gracieux, ses poses pittoresques et son regard tour à tour sombre, enflammé, et toujours naturel, donnaient à l'ensemble de sa personne un genre de beauté en rapport avec l'art, et tel que le poète tragique l'eût choisie; sa voix suave et nuancée remplissait la salle, et jamais on n'a maîtrisé avec plus de force l'attention des spectateurs. Sa troupe entière était électrisée par elle-même. »

La grande salle du château, qui servait de théâtre, a été transformée en salle de bibliothèque par M. le baron Auguste de Staël. Au fond de cette pièce, à la fois simple et spacieuse, est la statue en marbre blanc de M. le ministre Necker, œuvre du célèbre sculpteur Canova. On ne peut se lasser d'admirer la finesse, la gracieuse beauté de ce travail.

Dans une grande armoire vitrées sont déposées diverses curiosités rapportées de la Nouvelle Calédonie par un des petits-fils de M^{me} de Staël, M. de Broglie, officier de marine, actuellement en séjour à Coppet. Ce sont des massues, des flèches et d'autres armes ayant appartenu

à des sauvages. La hutte calédonienne qui se voit dans le parc a été construite sous la direction de M. de Broglie et sur le modèle de celle d'un chef de tribu.

On remarque encore dans la salle de la bibliothèque un tableau peint par Lebrun (1807), qui représente M^{me} de Staël en Corinne, nu-tête, la chevelure frisée, une lyre à la main.

Une porte qui s'ouvre au fond de la salle communique à une pièce qui n'a subi aucun changement depuis M^{me} de Staël. C'est la chambre de M^{me} Récamier, avec des tentures des Gobelins et des meubles recouverts de la même étoffe. Au milieu est la table à écrire de M^{me} de Staël. On s'arrête longtemps devant ce vieux meuble où l'écrivain a tracé ses pages émouvantes.

Une autre pièce que nous avons visitée avec un grand intérêt, c'est le salon, entièrement garni d'une partie des meubles amenés de Paris par M. Necker, et qui meublèrent jadis les somptueux salons du ministère des finances. On y voit, entr'autres, un encrier monumental qui servit probablement au ministre de Louis XVI, lorsqu'il écrivit son fameux *Compte-rendu* sur les finances de la France.

La collection des portraits de famille qui orne ce salon attire surtout l'attention. Ces portraits, tous peints par de grands maîtres, sont ceux de M. et M^{me} Necker, par Duplessis (1781 et 1782); de M^{me} de Staël, par Gérard; du baron de Staël-Holstein, par Wertmüller, peintre hollandais (1783); de M^{me} la duchesse de Broglie (fille de M^{me} de Staël) par Ary Scheffer, et, enfin, celui du baron Auguste de Staël, frère de celle-ci.

N'oublions pas de mentionner une petite aquarelle peinte par M^{me} de Staël enfant, et au bas de laquelle on lit: *Germaine Necker*.

Les autres pièces du château, spacieuses et simplement meublées, n'offrent rien de remarquable que quelques meubles antiques richement ouvragés. Dans plusieurs d'entr'elles, le buste de Schlegel orne le marbre de la cheminée.

(*La fin prochainement*).

L. M.

Aurons-nous le beau temps ?

Par le temps qui court, où la pluie paraît vouloir l'emporter décidément sur le soleil, qui ne recevrait à bras ouverts une prédiction du temps, sûre, positive, sur la foi de laquelle on pût prendre son parapluie ou

son ombrelle, au lieu de s'en tenir constamment au *douteux*? Je ne viens point ici me poser en prophète; je risquerais d'être trop souvent démenti par le temps et je ne manquerais pas de supporter la responsabilité de toutes les parties de plaisir manquées, des chapeaux déformés et des *lessives* qui attendent le soleil. Je viens tout simplement vous raconter ce qui a été dit ou fait au sujet de la prédiction du temps, en prenant pour base l'excellent travail que M. le professeur Jules Marguet a communiqué récemment à la *Société vaudoise des sciences naturelles*.

Je rappelle ici ce que j'ai déjà dit dans le *Conteur* (26 septembre et 3 octobre 1863), que Virgile a donné, il y a dix-huit siècles, un pronostic qui a été remis à la mode depuis quelques années, savoir que si la lune se présente dans un ciel serein, le quatrième jour après son renouvellement, on peut compter sur le beau temps pendant un mois entier; c'est à peu près la règle qui a fait deux ou trois fois le tour des journaux du monde entier, sous le nom du maréchal Bugeaud.

Dans le *Bon Messager* pour 1866, on trouve d'autres règles qui ne manquent pas d'intérêt pour la prédiction du temps; la collection est nombreuse, et nous ne voudrions pas la reproduire ici, pour ne pas encourir le reproche de faire à l'almanach de Lausanne une concurrence déloyale. Nous ne mentionnerons que les deux suivantes:

« Lorsque les canards volent çà et là, pendant le » beau temps, en criant et en se plongeant dans l'eau, » c'est un indice de pluie et d'orage. »

« Les poules qui se roulent dans la poussière plus » que de coutume, annoncent la pluie. »

On voit qu'il n'y a pas rien que la lune et le baromètre pour annoncer le temps et que les *canards* peuvent trouver leur emploi en dehors des colonnes des journaux aux abois.

Depuis quelques années, un observateur infatigable, M. Coulvier-Gravier, l'astronome des étoiles filantes, a voulu établir un système de prédictions, générales et à grande distance, il est vrai, d'après la direction que prennent chaque soir les nombreux météores qui sillonnent le ciel; il considère ces étoiles filantes comme de vraies girouettes qui nous indiqueraient la direction du vent, dans les régions supérieures de l'atmosphère.

L'Observatoire de Paris a organisé, en 1863, un vaste système d'observations météorologiques faites dans toute l'Europe et que le télégraphe amenait chaque matin à Paris; de la comparaison de tous les faits observés la veille, on déduisait le *temps probable* du lendemain et l'on communiquait à tous les ports de mer le résultat de ce travail. Ces indications, faites vingt-quatre heures à l'avance, ont rendu de bons services; il ne paraît pas cependant qu'elles aient donné tout ce qu'on en attendait, car l'Observatoire a supprimé depuis deux mois une bonne partie de ses indications journalières.

Je veux enfin satisfaire la curiosité d'un grand nombre de personnes en leur donnant connaissance d'une table d'origine anglaise et qui aurait la prétention d'annoncer le temps avec une grande exactitude. Il est bien entendu que je ne présente pas cette table comme sûre, Dieu m'en garde, mais quand chacun

l'aura sous les yeux, il pourra la soumettre à une vérification continuelle et alors..... il en prendra ce qu'il voudra.

La vérification a été faite par M. Marguet pour toute la période comprise entre le 13 avril 1854 et le 29 mai 1866, et il paraît résulter de cette patiente étude que les prédictions de la table se sont vérifiées en moyenne trois fois sur quatre. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la table a été établie pour l'Angleterre, et que, fut-elle cent fois vraie pour une localité, elle pourrait ne plus l'être à quelques lieues de là. Il est donc curieux qu'elle *paraisse* s'adapter assez bien au climat de Lausanne. Voici la fameuse table :

HEURES DES PHASES DE LA LUNE.	ÉTÉ.	HIVER.
Midi à 2 h. soir.	Très pluvieux .	Neige et pluie.
2 h. à 4 h. »	Variable . . .	Beau et doux.
4 h. à 6 h. »	Beau	Beau.
6 h. à 8 h. »	Beau si le vent est N.-E., pluvieux s'il est S. ou S.-O.	Beau et gelée si le vent est N. ou N.-E., pluie ou neige s'il est S. ou S.-O.
8 h. à 10 h. »		
10 h. à minuit.	Beau	Beau et gelée.
Minuit à 2 h. mat.	Beau	Forte gelée, à moins que le vent soit S. ou S.-O.
2 h. à 4 h. »	Froid — averses fréquentes . .	Neige, tempétueux
4 h. à 6 h. »	Pluie	Id. Id.
6 h. à 8 h. »	Vent et pluie .	Tempétueux.
8 h. à 10 h. »	Variable	Pluie froide si le vent est O., neige s'il est E.
10 h. à midi »	Averses fréquentes	Froid et grand vent

Pour se servir de cette table, il faut d'abord entendre ce que l'on veut appeler été et hiver; dans la vérification à laquelle il a procédé, M. Marguet a compté pour l'été les mois d'avril à octobre inclusivement, et pour l'hiver les mois de novembre à mars. Vous voulez maintenant savoir le temps une année à l'avance? Voici l'affaire, ce n'est pas plus malin que cela:

Vous ouvrez un almanach qui donne exactement l'heure des phases de la lune, à Lausanne, le *Bon Messager*, par exemple, vous voyez que le jeudi, 12 juillet 1866, il y a eu *nouvelle lune* à 6 h. 4^m. du matin; la table vous indique, de 6 h. à 8 h. du matin, le temps *vent et pluie*, qui doit durer ainsi jusqu'à la phase suivante, c'est-à-dire jusqu'à jeudi prochain 19 courant, maintenant jugez! Voulez-vous aller plus loin? Le 19, il y aura *premier quartier*, à 4 h. 10^m. du soir; donc *beau* jusqu'au vendredi 27; ce jour-là viendra la *pleine lune*, à 4 h. 39^m du soir; la table nous dit encore *beau* jusqu'au vendredi 3 août. A ce moment viendront vent et pluie, variable, pluie, etc., jusqu'au 2 septembre.

Ce n'est pas très rassurant pour les touristes, aux-

quels il reste pourtant un espoir, c'est que, si la table anglaise indique le temps, ce n'est pas elle qui le fait.

S. C.

Lettres de Lausanne.

I.

Juillet 1866.

Mon cher Ulrich,

Les lettres que tu m'adresses sont si rares que la dernière m'a fait la plus agréable surprise. Je croyais être oublié de toi.

N'ayant pas le plaisir de connaître l'aimable femme dont tu me parles, j'espère que si tes projets se réalisent, tu choisiras la Suisse pour ton voyage de noces et que je pourrai lui serrer la main. En attendant, et si cela t'es déjà permis, dépose sur son front un doux baiser, comme témoignage de l'affection que je te portes et de mes vœux les plus sincères pour vous.

Les détails que tu me donnes sur le théâtre de la guerre m'ont d'autant plus intéressé qu'ils contiennent une foule de choses que nos journaux n'ont pas rapportées et qui sont excessivement curieuses. Mais comment peux-tu me parler de la guerre, toi qui ne dois être préoccupé que de scènes d'amour et de paix?... Oh! que j'aimerais te voir ici, près de moi, à Lausanne, où je suis arrivé dernièrement. Quel beau pays, quel séjour enchanté! Il faut visiter cette ville et ses environs dans la belle saison où nous sommes, pour jouir de tous leurs agréments. Bâtie sur trois collines, Lausanne montre fièrement au loin sa cathédrale gothique, et ses promenades dominant presque toutes la belle et grande nappe d'eau que Voltaire a chanté. Ouchy sert de port à Lausanne sur ces bords transparents où se reflètent les blanches constructions de l'usine à gaz, en face desquelles les enfants atteints de la coqueluche se baignent à l'envi : tous sortent de l'eau radicalement guéris. On n'a pas l'exemple d'un seul poisson né dans cette partie du lac qui ait fait entendre un seul accès de toux.

Plus loin, c'est Beau-Rivage, hôtel splendide, où les riches étrangers qui nous arrivent dînent, dit-on, très bien. Cet établissement, fondé par une société d'actionnaires, n'ouvre pas sa salle à manger à toutes les bourses, mais ce qu'il y a de vraiment beau, de vraiment populaire dans cette institution, c'est la liberté laissée à tout le monde de circuler dans ses jardins, sur ses magnifiques terrasses; tout enfant du peuple peut s'y promener et à la chance d'y rencontrer quelque noble personnage ou quelque belle truite que les pêcheurs d'Ouchy portent à l'office.

Non loin de Beau-Rivage est la belle campagne du Denantou, appartenant jadis à M. Haldimand. Pendant la vie du philanthrope, dont la mémoire est honorée ici de tout le monde, les promeneurs pouvaient jouir de ses belles avenues, de ses ombrages odorants, de ses serres, de ses massifs de fleurs, de ses tonnelles de verdure. Aujourd'hui, cette propriété a passé dans les mains de divers particuliers qui l'ont divisée en parcelles à bâtir, mais sans nuire à l'ensemble. Les acquéreurs, qui savent combien cette campagne était

fréquentée et aimée des Lausannois, n'ont pas voulu les en priver complètement. Il l'ont laissée ouverte du côté du lac, de manière qu'en prenant le large, chacun peut la contempler à l'aise; et comme les petits bateaux abondent sur le port, il est peu de personnes qui se privent de cette jouissance.....

Pardon, cher Ulrich, remettons à bientôt d'autres détails sur Lausanne; je ferme un peu brusquement ma lettre; mais le canon vient d'annoncer la fête des fanfares, dont je te parlerai prochainement; les rues de la ville sont pavoisées; partout l'animation et la joie.

Adieu, je vais partager les réjouissances de ces bons Lausannois.

ADRIEN.

Fusils à aiguille, fusils à épingle, telle est la nouvelle nouvelle du jour. Et pourtant il y a longtemps qu'on les connaît, les Américains du Sud se servaient de pareils fusils depuis le commencement de leurs guerres, mais il convenait à la Prusse de faire son entrée dans le monde, l'aiguille à la main; ça sent un peu le *Schneider*; mais, puisqu'ils ont réussi, il n'y a plus rien à dire.

Comme ancienneté, les armes se chargeant par la culasse étaient connues dans le siècle dernier. Un prêtre quelconque fut pensionné par le roi de France, Louis XV, pour avoir inventé un canon revolver à trois coups.

Dans l'arsenal du canton d'Uri, à Altorf, vous verrez une vieille longue coulevrine en fer, rayée, et se chargeant par la culasse. Depuis le siècle dernier, on a adopté le chargement des fusils de chasse dit Lefauchaux, qui est très-commode pour les chasseurs de grèbes, parce que le chasseur peut tirer très-rapidement.

Le fusil Lefauchaux se brise près de la culasse et permet l'introduction de la charge, puis on referme le fusil en redressant le canon et en le fixant au moyen d'une pièce mobile, sous le bois, à la place occupée ordinairement par la baguette. Le fusil primitif prussien s'ouvrait la même chose, et, pour mettre le feu à la charge, au lieu d'un chien, une aiguille de trois quarts de pouces environ allait s'enfoncer dans la cartouche, traversait la poudre et frappait contre une amorce fulminante placée près de la balle.

Depuis, ce fusil a reçu deux fois des modifications dans la manière d'ouvrir la culasse, pour qu'on puisse y placer la charge; actuellement, la culasse porte une douille, analogue à celle d'une bayonnette, qui se retire en arrière par un mouvement de torsion; on place la charge, on referme, et toujours l'aiguille fonctionne en traversant la cartouche, qui est de cuivre très-mince. Ce fusil permet de tirer cinq ou six coups à la minute.

A quoi arrivera-t-on peu à peu? Les Américains ont inventé un fusil dans lequel on met dix-huit charges, qui toutes se placent d'elles-mêmes à mesure qu'on tire, de sorte qu'il ne faut que tirer la gachette pour faire partir les dix-huit coups de suite.

Mais il y aurait mieux que cela, un mécanicien suisse avait inventé une machine dans laquelle il n'y avait plus de gachette, on tournait une manivelle et à chaque tour le coup partait.